



ÉDITO

Octobre 2016



Les caprices du calendrier inscrivent en novembre deux événements très importants et par nature extrêmement différents.

Une épreuve mythique, le Vendée Globe qui voit 29 skippers partir à la conquête des éléments et de La Mer en particulier.

Après des mois de préparation avec leur team, ces marins, ces aventuriers, vont s'affronter dans cette course autour du monde, sans assistance et sans escale. Entre 2 mois et demi et 3 mois de navigation, seuls, face à leur coursier de 60 pieds, au mât de 29 mètres, aux voiles gigantesques face aux éléments, face à eux-mêmes. Avec un esprit de compétition d'où sont bannis les tactes, les coups bas, et sans compromissions.

Avec au contraire cet esprit de solidarité des gens de mer qui les pousse parfois à abandonner leur rêve pour aller au secours d'un de leur camarade qui aurait fait mauvaise fortune de mer.

Portant fièrement les étendards de leurs sponsors et de leur pays puisque 10 nationalités sont représentées. Celui qui franchira la ligne en premier sera le meilleur d'entre eux et fêté comme il se doit.

Dans le même temps, les candidats pour la course à l'élection présidentielle rentrent en lice. Ils vont porter les espoirs de tout un peuple.

Leurs programmes vont ouvrir des débats, et nous espérons y retrouver tous les éléments qui permettront de combattre les insuffisances actuellement

constatées. Tous partent des mêmes constats, pointent les mêmes erreurs, mais que valent-ils sans remèdes appropriés.

Redresser notre pays impose en effet, en raison de la situation, de passer par le renforcement de notre patriotisme, le renforcement de nos valeurs républicaines, par une vision d'avenir pour notre pays. Ce sont des conditions indispensables pour obtenir une véritable cohésion de tous les citoyens.

Il faut donner espoir à notre jeunesse dont une partie est désabusée, il faut se donner les moyens de relancer notre économie et créer des emplois, il faut redonner l'espoir en l'Europe qui malgré ses imperfections est une formidable aventure pour tous les peuples qui la composent et la vraie réponse à tous les nationalismes intolérants, adeptes du rejet «de l'autre». Pour cela il faut mettre à profit le Brexit anglais pour repenser l'Europe avec volonté et rigueur.

Il ne faut pas attendre d'Homme providentiel, même si nous avons eu en son temps un Charles de Gaulle. Mais comme la plupart s'en réclament aujourd'hui, même si leur âge ne leur a pas permis de le connaître ou que nombre de leurs prédécesseurs l'ont combattu, il vaut mieux, comme nos marins, faire confiance à celui qui aura la capacité de constituer une team d'excellence et trouver les meilleures réponses aux enjeux des prochaines années.

Mais pour cela il ne faut pas hésiter à aller voter aux prochaines primaires, au contraire il faut que celui autour duquel s'agrégeront nos espoirs soit porté par la vague. Il faut éviter à tout prix la «pétrole», cette absence de vent que connaissent bien les marins et qui les immobilise. Il nous faut un vent porteur de nos espérances.

Bon vent à tous !!

ACTUALITÉ

Fenêtre sur la mer et porte sur les territoires



L'océan, 70% de la surface terrestre, représente pour les **communes du littoral**, une source de développement économique : pêche, plaisance, tourisme,

L'**économie bleue** qui vient de faire l'objet d'une loi, ne trouvera sa pleine expression qu'en y associant un volet de **protection et de mise en valeur de l'environnement** qui doit s'inscrire en venant à l'esprit de « bon sens » de la loi littorale de 1986.

J'ai retrouvé au Touquet le 6 octobre, les élus de l'Association vendéenne des élus du littoral présents aux Journées d'Études de l'ANEL « Les élus au cœur de la décision : de la loi NOTRE à la

© DR

Stratégie nationale pour la mer et le littoral ».

La loi **NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015 qui **bouleverse les périmètres et les compétences des collectivités territoriales** nous oblige à mutualiser le travail de réflexion

en cours pour mettre en chantier des actions et des projets de **développement durable**.

S'agissant de la **Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML)**, élaborée par l'Etat en concertation avec le Conseil National de la Mer et des Littoraux, elle sera adoptée d'ici la fin de cette année.

Étaient présents avec moi :

- Florence PINEAU, Vice-Présidente du Conseil départemental et Maire d'Olonne-sur-Mer
- Serge KUBRYK, Maire de La Tranche-sur-Mer
- Pierre BERTHOMÉ, Conseiller départemental
- Laurent BOUDELIER, Conseiller départemental et Maire de Saint-Hilaire-de-Riez
- François BLANCHET, Conseiller régional des Pays de la Loire et Maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Yannick MOREAU, Député de la Vendée littorale et Président de la Communauté de Communes des Olonnes.

Nous nous sommes retrouvés autour Gérard ROMITI, Président du Comité National des Pêches et de Jean-François RAPIN, Président de l'ANEL avec qui je siège à la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable du Sénat

Attractivité et rayonnement de nos communes littorales ; c'est l'ambition partagée des élus pour qui ces collectivités sont «une fenêtre sur la mer et une porte sur les territoires !»

Mondial de l'automobile



© DR

La mobilité et l'écologie, deux compétences que la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable présidée par Hervé Maurey, Sénateur UDI de l'Eure, a conjuguées en visitant le **Mondial de l'Automobile**, mercredi 12 octobre.

Outre le plaisir de découvrir des véhicules au design futuriste et de rêver quelque peu, nous sommes allés à la découverte des **véhicules dits propres des constructeurs français**, hybrides et 100% électriques : PEUGEOT, CITROËN et RENAULT/NISSAN.

Pour mieux appréhender les adaptations aux contraintes de performance anti-pollution, nous avons rencontré les **équipementiers**, FAURECIA, MICHELIN, VALEO, PLASTIC OMNIUM qui sont toujours dans le haut du classement mondial sans oublier les énergéticiens, l'Association nationale pour le développement de la **mobilité électrique** et le Conseil National des Professionnels de l'Automobile.

La mobilité commence une **révolution** qui modifiera notre relation à notre véhicule comme l'auto-partage qui nous projette déjà dans l'offre de mobilité.

D'ailleurs, le Syndicat d'Energie de la Vendée, avec Vendée Energie Tour, crée depuis trois ans l'événement sur les mobilités nouvelles : après deux éditions consacrées aux mobilités électriques, il a pris en 2016, une longueur d'avance en évoluant vers les **mobilités alternatives**.

AU SÉNAT

Les élus de La Bernardière



© DR

Le mardi 11 octobre était placé sous le signe de la Vendée au Sénat avec l'accueil du Conseil municipal de **La Bernardière** conduit par son Maire, **Claude DURAND**.

Après une visite du Palais du Luxembourg et une séance de questions orales sans débat, nous nous sommes retrouvés au Restaurant du Sénat.

Mes collègues Bruno RETAILLEAU et Didier MANDELLI nous y ont retrouvés. Même si l'application de la loi NOTRe et le nouveau **schéma départemental de coopération intercommunale**, la baisse des dotations de l'Etat et la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement se sont inscrits au menu des discussions, la convivialité est restée le maître-mot.

En Vendée, je siège avec Claude DURAND au **Bureau de TRIVALIS**, Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée qui, pour sa part y siège au titre du Syndicat Mixte Montaigu-Rocheservière.

Comptes des collectivités territoriales



© La Tribune.fr

A la suite des derniers changements d'exécutifs, de «sérieux» doutes ont été publiquement évoqués sur la sincérité des comptes de certaines collectivités territoriales comme l'ex région Poitou-Charentes. Des retards de paiements auraient été pratiqués de manière systématique que les conclusions des audits, évaluent jusqu'à 10% des dépenses de fonctionnement.

Les dispositions législatives actuelles apparaissent à l'usage d'un intérêt assez limité, la notion de faute étant difficile à prouver.

L'exemplarité et la transparence sont de plus en plus exigées par la société civile envers l'Etat. Il apparaît également indispensable de renforcer la responsabilité des élus ordonnateurs et des directeurs d'administration. Dans tous les cas, les chambres régionales des comptes n'ont pas dénoncé ces situations dans des délais qui auraient

permis de corriger rapidement ces irrégularités.

On ne peut plus accepter l'insuffisance de contrôle, la dilution des responsabilités et l'absence de sanctions. La proposition de loi que j'ai signée a été préparée pour le Groupe UDI-UC par Vincent DELAHAYE, Sénateur de l'Essonne. Elle institue un volet préventif avec des contrôles plus fréquents et une extension des compétences de la Cour de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF) afin que les élus soient effectivement responsables pour les infractions comptables commises pendant leur mandat.

Didier MIGAUD, Président de la Cour des Comptes a exprimé à mon Collègue son soutien à ces dispositions.

100 millions de téléphones portables usagés



© danstontarn.fr

C'est le nombre de téléphones portables usagés qui dorment dans les tiroirs des Français. Le Sénat a conduit une mission d'information sur *l'inventaire et le devenir des matériaux et composants des téléphones mobiles* présidée par Jean-François LONGEOT, Sénateur UDI-UC du Doubs et rapportée par Marie-Christine BLANDIN, Sénatrice Écologiste du Nord.

Les nombreuses auditions et déplacements ont fait l'objet d'un rapport d'information qui présente **27 propositions** regroupées en **5 thématiques** :

- La responsabilisation des fabricants de téléphones portables
- La lutte contre l'obsolescence programmée et pour l'augmentation de la durée de vie des téléphones portables
- L'augmentation de la collecte de téléphones portables usagés, notamment par le biais d'une meilleure information donnée au

consommateur sur le geste de tri

- Le soutien aux acteurs du réemploi, notamment issus de l'économie sociale et solidaire, et la clarification des circuits des filières parallèles à la filière réglementaire
- La définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de recyclage des métaux soutenant les projets de recherche et d'unités de traitement.

TRIVALIS, Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée est intéressé par le sujet ; c'est la raison pour laquelle, Didier MANDELLI et moi-même avons accepté de participer aux travaux de cette mission.

Développer la collecte de ce "produit phare de la société de consommation" pour le recycler ou le réemployer est l'appel unanime lancé par les sénateurs.

[LIRE LA SUITE](#)

EN DIRECT DE L'HÉMICYCLE

Parlons d'Europe



© europa.eu

Préalablement à chaque réunion des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne, le Gouvernement vient devant le Sénat pour faire une déclaration qui est suivie d'un débat. C'était en séance publique le 19 octobre.

L'UDI-UC a exprimé ses vives inquiétudes constatant la fragilité de l'Europe ; les pays fondateurs paraissant avoir perdu leur volonté originelle d'approfondir toujours plus les liens qui les unissent et avec leurs concitoyens.

Outre le Royaume-Uni qui a choisi de quitter la construction européenne, ce sont aujourd'hui les pays de l'Est qui rejettent les valeurs auxquelles ils avaient adhéré par opposition à celles de l'ancien bloc communiste.

S'agissant de la politique migratoire, il est indispensable d'évaluer

l'effectivité de la stratégie adoptée pour juguler la crise des migrants alors que près d'un million de réfugiés d'origine moyen-orientale ont atteint l'Europe par les voies maritime et terrestre au cours de l'année.

La question de l'évolution des accords de Schengen doit être posée. Néanmoins, la fermeture des frontières ne peut pas être la solution, elle ne conduirait l'Europe que vers un repli sur soi et de nouvelles crises.

Reste la question des relations de l'Union européenne avec la Russie, lesquelles englobent des problématiques diplomatiques et économiques. Compte tenu de la mondialisation, ainsi que de la situation internationale, en particulier en Syrie, elles doivent être redéfinies clairement ; la Russie, faisant partie du territoire européen au sens large.

Débat sur l'eau



© senat.fr

Mercredi 19 octobre, je suis intervenue pour le Groupe UDI-UC à l'occasion du **débat sur l'eau** organisé à partir de deux rapports d'information « **Gestion de l'eau : agir avec pragmatisme et discernement** » et « **Eau : urgence déclarée** ».

Mon Collègue Henri Tandonnet intervenant également, dans les quelques minutes qui m'étaient imparties, je me suis faite l'interprète des **responsables des Commissions Locales de l'Eau, des SACE** et de Vendée Eau qui avaient apporté leur expertise sur les 28 propositions visant à améliorer la loi sur l'eau et les milieux aquatiques lors de la réunion de travail que j'ai organisée dans les locaux de **Vendée Eau** avec l'accord de son Président **Éric Rambaud** : Directive Cadre de 2000, pollutions diffuses, continuité écologique, relations avec les services de l'État, ... j'ai avec regret beaucoup synthétisé pour ne rien oublier.

J'en ai profité pour dénoncer, par anticipation à la discussion budgétaire, le prélèvement qui doit être opéré sur le **fonds de roulement des agences de l'eau** et versé au budget de l'État en 2017.

J'espère que le Gouvernement qui avait délégué pour le représenter la Secrétaire d'Etat à la Ville aura entendu le Sénat.

Dans le prolongement de ce débat et des deux rapports qui l'ont initié, la majorité sénatoriale prépare une proposition de loi et une proposition de résolution européenne.

Maintien des communes associées



Mardi 25 octobre, le Sénat a adopté en seconde lecture, une proposition de loi permettant, en cas de création de communes nouvelles, le **maintien des communes associées sous forme de communes déléguées**. Le devenir de ces structures n'était pas précisé depuis plus de quarante ans et trois textes législatifs.

Son objectif est donc de compléter la loi de 2015 relative à l'**amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes**.

Nous avons ainsi précisé utilement en cas de création d'une commune



© saintvincentsurgraon.com

nouvelle, les communes associées dans le cadre du régime de fusion-association de la « loi Marcellin » de 1971, ont la possibilité d'être maintenues en tant que communes déléguées.

Il appartient aux députés de valider cette disposition pour qu'elle puisse s'appliquer.

En finir avec l'orientation par l'échec



© droit.univ-nantes.fr

C'est l'objectif de la proposition de loi de Jean-Léonce DUPONT, sénateur UDI-UC du Calvados *visant à adapter le deuxième cycle universitaire français au système LMD* et adoptée le 26 octobre. J'avais co-signé avec mes collègues du Groupe UDI-UC, cette proposition de loi instaurant une **sélection à l'entrée du Master**.

Les DEA et DESS qui ont été remplacés par le parcours de Master, sont constitués de quatre semestres sur deux années consécutives dites M1 et M2. Ce système actuel entraîne de nombreuses difficultés qui peuvent déboucher sur des recours et bloquer des étudiants entre les Master 1 et 2. Les établissements continuent à pratiquer une sélection à l'entrée de nombreux M2, comme cela se pratiquait à l'entrée du DEA ou du DESS, c'est-à-dire en plein milieu du diplôme : ce n'est satisfaisant ni **juridiquement** ni **pédagogiquement**.

Le protocole signé entre la Gouvernement et la communauté universitaire a été intégré au texte qui demande une évaluation après trois rentrées universitaires de mise en place du dispositif.

Il reste et nous le savons, à changer le modèle actuel du parcours du lycée à la licence pour assurer l'insertion professionnelle des étudiants après la licence.

LIRE LA SUITE

Recomposition de la carte intercommunale



© vendée.gouv.fr

En mai dernier, j'ai co-signé la proposition de loi tendant à **faciliter la recomposition** de la **carte intercommunale** de mes Collègues, Jacqueline Gourault, Vice-Présidente UDI-UC du Sénat et Mathieu Darnaud, LR de la Drôme - tous les deux membres de la Commission des Lois.

Le Sénat a voté le mercredi 26 octobre, un texte amélioré pour **faciliter la mise en place et le fonctionnement des intercommunalités**.

Notre objectif est de remédier à la difficulté de conclure sereinement les accords locaux rendus possibles par la loi du 9 mars 2015 faute de sièges en nombre suffisant.

C'est avec pragmatisme que nous avons autorisé une **augmentation plafonnée** du nombre de délégués.

L'Assemblée Nationale aura à se prononcer sur cette proposition de loi pour qu'elle devienne applicable.

EN VENDÉE

A la rencontre des élus de Commequiers



© DR

Rencontre enrichissante avec Jean-Paul Elineau, Maire et les élus de Commequiers. Visite de l'EPAHD des Mimosas, où la télémédecine constitue une véritable alternative pour pallier à l'absence de praticiens spécialistes sur place. L'établissement est en cours de labellisation Humanitude, ce qui sera une première en Vendée.

A Commequiers, la désertification médicale n'est pas un sujet de préoccupation pour les élus, le dynamisme démographique a contribué à attirer de nombreux professionnels de santé.

Hélas cette désertification médicale reste un sujet majeur d'inquiétude pour les élus vendéens.

La commune affiche une dynamique, qui se traduit par les chantiers visités, entre autres le restaurant scolaire qui sera opérationnel à la rentrée 2017.

Visite SOCOVATP



© DR

Visite avec Monsieur le Maire et les élus de la commune de la SOCOVATP, Société Coopérative Ouvrière Vendée Atlantique de Travaux Publics. Créée en 1980 par 10 personnes sous forme de Société Coopérative Ouvrière, son effectif atteint aujourd'hui 40 personnes. Les échanges avec Philippe Clément, Directeur Général, et son équipe confirment que l'esprit et l'enthousiasme qui ont présidé à la création demeurent intacts.

Nous avons abordé les sujets qui préoccupent les dirigeants d'entreprise de ce secteur, apprentissage, activité, poids des normes, baisses des dotations aux collectivités (leurs principaux clients). Ces préoccupations se retrouvent dans le rapport d'information « Les échos du terrain : six mois de rencontres avec les entrepreneurs » que j'ai co-rédigé dans le cadre de ma mission sénatoriale auprès de la Délégation aux Entreprises.

Bel exemple d'entreprise, comme j'en rencontre dans mes déplacements en Vendée, qui a obtenu en 2014 le Prix National Moniteur de la Construction, en reconnaissance de la qualité du travail des équipes et de l'implication de l'ensemble des salariés-associés de l'entreprise.

Inauguration Hôtel de Ville du Château d'Olonne



© DR

Ce projet initié sous la précédente mandature de Jean-Yves Burnaud, voit aujourd'hui sa concrétisation dans cette très belle inauguration en présence de Madame Estelle Grelier, Secrétaire d'Etat chargée des Collectivités territoriales, et de nombreuses personnalités.

Monsieur le Maire, Joël Mercier a accueilli chaleureusement la ministre accompagnée de son cabinet, dont Anthony Pitalier, directeur adjoint, et élu Castelolonnais.

Une inauguration de mairie est un moment privilégié pour rappeler nos valeurs républicaines, Liberté, Égalité et Fraternité.

L'occasion aussi de souligner la mission essentielle de service public des fonctionnaires territoriaux. Le personnel municipal qui était d'ailleurs convié à ce temps fort va pouvoir bénéficier de conditions de travail améliorées, facilitant l'accueil des Castelolonnais.

Inauguration centre de soins La Vannerie



© DR

Inauguration du Centre de soins à proximité du Pôle Santé des Olonnes, dans la ZAD de la Vannerie, qui regroupe 14 activités en lien avec la santé.

D'initiative communautaire, ce secteur a pour objectif de favoriser l'installation de médecins et de professions paramédicales pour faciliter une pratique pluridisciplinaire.

Cette installation n'est évidemment pas une réponse à la désertification médicale qui préoccupe la Vendée et les départements en général.

Inauguration déchèterie du Pays des Achards



© DR

Inauguration de la déchèterie intercommunautaire à la Chapelle-Achard en présence des Maires de l'intercommunalité.

Avec pour objectif de mieux recycler, cet équipement moderne et fonctionnel laisse la porte ouverte à des adaptations, permet un meilleur accueil du public et constitue un outil de travail performant pour les agents.

La collectivité a investi 1,4 millions d'euros pour une déchèterie conforme aux normes de sécurité et environnementales.

C'est ce que soulignent les intervenants, le président de l'intercommunalité Patrice Pageaud et Jean-Luc Brianceau Maire de la Chapelle-Achard, en présence des représentants du Conseil Régional Maxence De Ruyg, et du Conseil Départemental Severine Bulteau et Pierre Berthomé, co-financeurs du projet.

Trivalis, acteur sur le département pour le traitement des déchets, se

félicite de voir de tels investissements qui seront les garants d'un meilleur tri, et donc de la réduction des déchets.

Rassemblement Amicale arme blindée cavalerie-chars



© DR

A l'invitation du Colonel Président de l'Amicale de l'arme blindée cavalerie-chars de La Vendée, et d'Albert Bouard, Maire de St-Mathurin. Une belle cérémonie où l'on salue nos valeurs républicaines, l'engagement au service de la Nation, au service de nos concitoyens. Les nombreux porte-drapeaux et anciens de l'Amicale, qui perpétuent le devoir de mémoire, ainsi que Félicien Pateau ancien Maire de St-Mathurin pendant 42 ans, et conseiller général pendant 19 ans, reçurent un hommage appuyé des personnalités.

En présence du fils de Monsieur Pateau et de Luc Bouard, Maire de la Roche-sur-Yon, Séverine Bulteau Conseillère Départementale, et Sylviane Bulteau, Députée.

La Joséphine



Le cancer nous sommes toutes et tous concernés. Soit parce qu'atteintes dans notre propre chair, soit parce qu'un proche en est victime.

C'est pourquoi j'ai répondu une nouvelle fois présente pour participer à la 2ème édition de la Joséphine à la Roche-sur-Yon. Moment d'intense émotion partagée avec les 5000 participantes. Superbe organisation coordonnée par la ville avec de nombreux bénévoles.



© DR

à la mairie de la Roche-sur-Yon, à toi Luc Bouard d'être à l'initiative de la "Josephine " ... Annick Billon, Isabelle Rivière ... Et à bien d'autres encore de toute cette douceur.»

Francesca Morisset, responsable de l'antenne Vie-et-Boulogne de la Ligue contre le cancer, résume notre sentiment :
«Un cancer c'est très dur quand il rentre dans votre vie. Je ne pleure pas souvent mais comment ne pas être touchée par ce tsunami rose... Mesdames Merci de ce geste de douceur et de partage que vous nous avez offert... Encore une belle raison de continuer les traitements. Merci à toi Luc Bouard d'être à l'initiative de la "Josephine " ... Annick Billon, Isabelle Rivière ... Et à bien d'autres encore de toute cette douceur.»

AGENDA

En perspective



© libre de droit

Elections législatives :

- la **clôture du scrutin est fixée à 18 heures**, sauf dérogation arrêtée par le représentant de l'État

- 11 juin : premier tour

- 18 juin : second tour

- Les dispositions de la loi organique n°2014-125 du 14 février 2014 modifiant les règles de **cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député** s'appliqueront

27 juin – 15 heures : ouverture de la XVème législature

Au Sénat :

14 juin : délégation aux droits des femmes : déplacement à Rennes

dans le cadre du rapport d'information sur « Femmes et agricultrices »

20 ou 21 juin : débat préalable à la réunion du Conseil européen des 22 et 23 juin

5 juillet : délégation aux droits des femmes vote du rapport d'information sur les agricultrices

En Vendée :

17 et 18 juin : Vendée Cœur aux Sables d'Olonne

CONTACT

Au Sénat

Béatrice Moinard

Tel : 01 42 34 29 11 - 06 59 46 72 02

E-mail : a.billon@senat.fr

Permanence parlementaire

Résidence Clemenceau

125 boulevard Aristide Briand
85000 La Roche-sur-Yon

Tel : 02 51 36 16 99

Christa BLAIN

Tel : 06 31 74 05 61

Yves HUET

Tel : 06 37 80 42 95

Facebook : [facebook.com/annick.billon.7](https://www.facebook.com/annick.billon.7)

Twitter : @AnnickBillon

www.udi-uc-senat.fr